

guide  
de la  
RENTRÉE



2022-23

LaNeuveville  
DEVANT NANCY

## LES PRIORITÉS DE VOS ÉLUS 2022 - 2023

01

**PROTÉGER LA SANTÉ DES PERSONNELS  
ET DES ÉLÈVES**

02

**ASSOCIER D'AVANTAGE LES FAMILLES  
À LA VIE DES ÉCOLES**

03

**DÉVELOPPER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT  
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

04

**S'OUVRIRE AU BÉNÉFICE DES  
NOUVELLES TECHNOLOGIES**

05

**METTRE LA CAP SUR DE NOUVEAUX  
PROJETS ÉDUCATIFS**

06

**FAVORISER LE SPORT À L'ÉCOLE**

## À L'ATTENTION DES PARENTS, DES ENFANTS ET DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION



**D**epuis son élection en 2020, notre équipe municipale a toujours fait de l'éducation une de ses priorités majeures, et cela passe notamment par l'amélioration du cadre de vie des élèves. C'est ainsi que les agents de la ville ont travaillé sans relâche lors des grandes vacances dans les cinq écoles de notre ville. Cependant, la Municipalité ne se cantonne pas à être uniquement le prestataire des établissements scolaires pour toute intervention relative aux bâtiments, au mobilier, aux fournitures scolaires, à la restauration, aux Atsem, ...

## ” LA MUNICIPALITÉ A LA VOLONTÉ D'ÊTRE UN VÉRITABLE PARTENAIRE DE L'ÉDUCATION AU QUOTIDIEN

Ainsi, le projet éducatif territorial (PEDT) formalise notre démarche qui propose à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, en organisant, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Elle propose des offres pédagogiques de qualité sur le temps scolaire : visites guidées d'expos, du jardin éphémère, délocalisation du Nancy Jazz Pulsations, Boîtes à Lire, sécurité en vélo...

Elle propose des actions éducatives qui s'étoffent d'années en années sur le temps périscolaire afin de permettre la continuité des apprentissages : théâtre, jardin des histoires, bains linguistiques, bridge... Elle octroie également des aides aux financements des projets des enseignants : soutien aux projets, classes découvertes.

**Le budget de l'Education et de la jeunesse s'élève à 1 211 837 € / an**

Concernant la Petite Enfance, la Municipalité est consciente de la forte demande des familles en matière de garde d'enfants. Elle travaille à augmenter la capacité d'accueil dans nos 2 structures Petite Enfance et va ouvrir, en 2023, un Relais Petite Enfance (RPE) qui permettra un meilleur accompagnement des assistants(s) maternel(le)(s) et des familles.

**Le budget actuel de la Petite enfance s'élève à 319 682 € / an** et correspond au financement de la Halte-garderie, et de la Crèche Les Lucioles. La Municipalité met tout en œuvre pour accompagner nos enfants dès la Petite Enfance et leur permettre de s'épanouir à Laneuveville.

Bonne rentrée à tous, enfants, parents, enseignants, agents de la commune.

**Eric DA CUNHA,**  
Maire de Laneuveville-devant-Nancy

## PAGE 4

**LE TEMPS SCOLAIRE**  
**L'ÉCOLE PRIMAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?**  
**INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE**  
**LES ÉCOLES DE LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY**  
**LE TEMPS SCOLAIRE**

## PAGE 9

**AUTOUR DE L'ÉCOLE**  
**SERVICES PÉRISCOLAIRES & CANTINES MUNICIPALES**  
**ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI**  
**MJC & ASSOCIATIONS SPORTIVES,**  
**CULTURELLES ET DE LOISIRS**

## PAGE 14

**LANEUVEVILLE ET SES JEUNES**  
**LE COLLÈGE**  
**BOUGE TES VACANCES**  
**ÊTRE JEUNES À LANEUVEVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - DES ADOS**

## PAGE 19

**ET POUR NOS TOUT PETITS ?**  
**HALTE-GARDERIE**  
**CRÈCHES**  
**ASSISTANTES MATERNELLES**

### DES ÉLUS À VOTRE SERVICE



**Sylvie COLIN**  
Adjointe à l'Éducation et  
aux affaires scolaires



**Dimitri MARCHAL**  
Conseiller jeunesse  
et petite enfance

## UN PROJET ÉDUCATIF QUI SE VEUT AMBITIEUX POUR NOS ÉLÈVES !

**La municipalité alloue une dotation aux écoles** maternelles et élémentaires. Elle permet de fournir à l'ensemble des élèves le matériel scolaire nécessaire pour apprendre et travailler dans les meilleures conditions.

**La municipalité fait des propositions pédagogiques** sur le temps scolaire et périscolaire pour une ouverture culturelle essentielle à nos enfants.

- **LE LIVRE SUR LA PLACE** - Pour encourager la lecture.
- **LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À FONCTION ÉDUCATIVE** - Telles que l'initiation aux langues vivantes, le théâtre, la lecture d'histoires, le bridge...
- **LE JARDIN ÉPHÉMÈRE** et sa seconde édition - Qui fait voyager sur les 5 continents, avec des visites guidées organisées pour les classes volontaires et un livret pédagogique fourni aux enseignants.
- **LA SEMAINE DU GOÛT** - Avec la participation de nos artisans locaux, pour une initiation et une éducation au goût.
- **LE NJP OCTOBRE** délocalisé - Avec 2 spectacles offerts par la Municipalité, parce que la musique est source d'éveil et de culture.
- **LE VILLAGE DE NOËL** - Avec l'exposition des productions en art plastique des scolaires.

- **DES SENSIBILISATIONS AUX HANDICAPS** - Par le biais des associations.
- **DES PARCOURS SÉCURITÉ EN VÉLO** - Encadrés par la Police.
- **DES DÉFIS SPORTIFS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE** - Pour donner le goût de l'effort à nos jeunes enfants.
- **DES ÉCRANS INTERACTIFS POUR TOUTES LES CLASSES**
- **L'ENT** (Environnement de Travail Numérique) généralisé pour toutes les classes, toutes les familles et tous les élèves.
- **LE CADEAU DE LA MUNICIPALITÉ** - Pour dire Au revoir aux élèves de CM2.

**La municipalité soutient les projets des écoles** avec des subventions accordées aux projets ponctuels, et une participation aux classes découvertes.

**La municipalité met au service des écoles et du périscolaire plus de 40 agents municipaux**

**La municipalité travaille avec de nombreux partenaires** pour conjuguer les missions d'éducation auprès des enfants : Les équipes pédagogiques des écoles, la Crèche Les Lucioles, le Halte-garderie, la MJC, Les Associations Sportives et Culturelles de la ville.

# le TEMPS SCOLAIRE



## BON À SAVOIR

*La ville investit et soutient l'école pour la réussite de tous les élèves.*

*Le budget de fonctionnement des écoles représente près de 20% du budget municipal dont :*

- 900 000 € pour la masse salariale dédiée aux écoles.
- 59 387 € (33 130€ budget Éducation + 26 248 € budget Services Techniques) de Travaux et investissements
- 272 857 € (budget Éducation avec restauration scolaire + télécommunications + électricité + eau + gaz + copieurs et imprimantes) de frais de fonctionnement et maintenance
- Près de 52 909 € de dotation aux écoles sur 2022 (fournitures et transports).

## L'ÉCOLE PRIMAIRE COMMENT ÇA MARCHE ?

L'instruction est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans depuis 2019 (loi pour une École de la confiance).

### L'ÉCOLE PRIMAIRE, C'EST

**L'école Maternelle, de 3 à 6 ans :** une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.

**L'école Élémentaire, de 6 à 11 ans :** le cycle 2, ou cycle des apprentissages fondamentaux, du CP au CE2. Une partie du cycle 3, ou cycle de consolidation, pour les CM1 & CM2.

### LE CONSEIL D'ÉCOLE

Une instance pour les parents, aussi. Il réunit le directeur, l'équipe pédagogique, des représentants de la commune et des parents d'élèves élus. Il se réunit au moins une fois par trimestre et vote le règlement intérieur de l'école, donne des avis et des suggestions sur le fonctionnement de l'école.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

Des parents, élus dans chaque école représentent tous les parents d'élèves au conseil d'école. Nul besoin de compétence particulière, le seul prérequis est d'y avoir un enfant scolarisé. Ils portent la voix des tous les parents d'élèves à l'école et :

- y jouent un rôle de relais et de médiateur ;
- donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement ;
- font partie des instances de représentations.

Les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Les écoles ont besoin de vous !

**Intéressé(e) : Rapprochez-vous du directeur de votre école dès maintenant !**



## INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE EN AVRIL / MAI

### PRÉINSCRIRE SON ENFANT EN MAIRIE

Présentez vous en Mairie ou envoyez par mail vos documents à [periscolaire@ville-laneuveille-devant-nancy.fr](mailto:periscolaire@ville-laneuveille-devant-nancy.fr) :

- Livret de famille (page parents et page enfant concerné)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CAF (pour le périscolaire)
- Dans le cas d'un changement d'école, le certificat de radiation du précédent établissement sera également nécessaire.

### PRENDRE RENDEZ-VOUS À L'ÉCOLE

Contactez la direction de l'établissement scolaire afin de fixer un rendez-vous, munissez-vous des pièces suivantes : bulletin de préinscription, livret de famille, carnet de santé et le cas échéant, certificat de radiation.

### DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

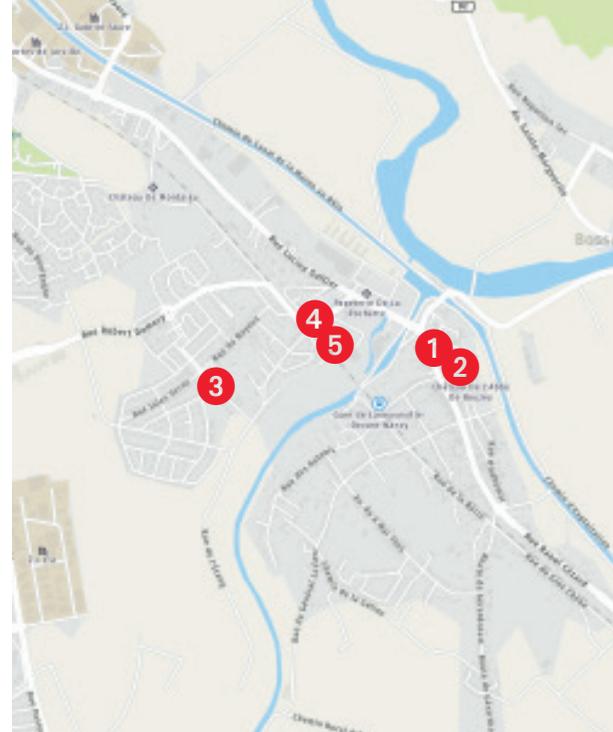
Remplissez un formulaire qui vous sera fourni en Mairie ou disponible sur le site Internet de la ville. Faites une lettre argumentée qui sera soumise à la commission de dérogation réunie en fonction des besoins.

675 élèves fréquentent les écoles de Laneuveville à la rentrée de septembre 2022.

L'inscription scolaire se fait pour la petite section de maternelle (Accueil à partir de 3 ans révolus) et pour le passage en CP (sauf aux 5 Fontaines). Toute demande de dérogation est à renouveler lors du passage au CP, même pour les 5 fontaines.

**BON À SAVOIR**

6



On ne choisit pas son école. La carte scolaire a pour objectifs d'équilibrer les effectifs et d'anticiper les arrivées futures, de permettre une meilleure mixité sociale entre les différents groupes scolaires et de conserver une cohérence géographique.

**BON À SAVOIR**

## 3 SECTEURS SCOLAIRES 5 ÉCOLES

### LES ÉCOLES DU CENTRE

*Ecoles historiques de notre ville*

#### 1 École Élémentaire du Centre = 6 classes

2 rue Jeannequin  
Directrice : Virginie MASSEL  
03 83 56 39 62

#### 2 École Maternelle du Centre = 4 classes

4 rue Lucien Riff  
Directrice : Christelle OSSWALD  
03 83 51 51 52

### L'ÉCOLE DES 5 FONTAINES

*Une école moderne regroupant maternelle et élémentaire*

#### 3 École Primaire des 5 Fontaines = 9 classes

rue Victor Hugo  
Directrice : Véronique CHRETIEN  
03 83 54 12 92

### LES ÉCOLES MONTAIGU

*De grands espaces verdoyants*

#### 4 École Maternelle Montaigu = 4 classes

1 rue Robert Damery  
Directeur : Dominique ROTONDARO  
03 83 56 39 70

#### 5 École Élémentaire Montaigu = 7 classes

7 rue Robert Damery  
Directrice : Marie-Astrid DARMOIS  
03 83 56 39 67

A la rentrée de septembre 2022, ce sont 5 nouveaux écrans numériques qui sont financés et installés dans différentes classes, dont 1 en maternelle. Et la Ville finance l'ENT pour tous les élèves et les enseignants de toutes les classes. La Municipalité fait de l'Éducation une priorité. Les dotations aux écoles s'élèvent à 52 909€. Ce sont près de 60 000 € d'investissements et de travaux qui sont réalisés chaque année pour le bien-être de tous.

Un service de transport en minibus entre La Madeleine et le Groupe Scolaire Montaigu est organisé. Il est intégralement pris en charge par la commune. Renseignements et inscriptions en Mairie.



## CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Concernant les vacances fixées par le Ministère, l'Académie de Nancy-Metz est en zone B.

### RENTRÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES

Judi 1er Septembre 2022

### TOUSSAINT

du Samedi 22 octobre 2022  
au Lundi 7 novembre 2023\*

### NOËL

du Samedi 17 décembre 2022  
au Mardi 3 janvier 2023\*

### HIVER

du Samedi 11 février 2023  
au Lundi 27 février 2023\*

### PRINTEMPS

du Samedi 15 avril 2023  
au Mardi 2 mai 2023\*

### DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ

à partir du Samedi 8 juillet 2023

\* jour de reprise des cours.

## LE TEMPS SCOLAIRE

– Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi –



### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

7h30 - 8h30



### ECOLE

8h30 - 11h30  
8h45 en Maternelle



### PAUSE MÉRIDIANNE

11h30 - 13h30



### ECOLE

13h30 - 16h30  
13h45 en Maternelle



### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 16h30 - 18h30

ou

### ETUDE 16h30 - 17h45

+ ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 17h45 - 18h30

Toutes les écoles de la ville fonctionnent sous le même format et avec les mêmes horaires. 4 jours ouverts et sonneries à 8h30 et 11h30 le matin, puis à 13h30 et 16h30 l'après-midi.

**BON À SAVOIR**

# AUTOUR

de

# L'ÉCOLE



# PÉRISCOLAIRE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

- Votre commune organise, encadre et finance en partie un accueil périscolaire pour chaque école, les jours de classe :
- Le matin, jusqu'à la rentrée des classes de 7h30 à 08h30 (Service d'accueil périscolaire)
  - Pendant la Pause méridienne de 11h30 à 13h30 (Service d'accueil périscolaire + Cantine)
  - A partir de la fin de la journée scolaire de 16h30 à 18h30 (Service d'accueil périscolaire ou Etude/Périscolaire)

A des fins d'organisation, les réservations de la semaine à venir s'effectueront avant le vendredi midi dans l'espace : <https://laneuveville-devant-nancy.kiosquefamille.fr>

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES RÉSIDANT À LANEUEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence*				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	0,95 €	0,95 €	1,00 €	1,20 €	1,20 €	1,90 €	1,90 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	2,00 €	3,85 €	4,30 €	4,90 €	5,20 €	2,50 €	5,70 €	6,00 €	6,20 €	6,20 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	1,35 €	1,35 €	1,40 €	1,60 €	1,60 €	2,85 €	2,85 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	1,80 €	1,80 €	1,90 €	2,10 €	2,10 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	1,90 €	1,90 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €	2,40 €	3,80 €	4,00 €	4,20 €	4,20 €

TARIF PAR ENFANT ET PAR JOUR POUR LES FAMILLES NE RÉSIDANT PAS À LANEUEVILLE-DEVANT-NANCY										
	Tarif normal					Tarif d'urgence*				
Quotient Familial	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +	0 > 300	301 > 800	801 > 1200	1201 > 1600	1600 > +
Accueil Périscolaire du Matin (1H)	1,45 €	1,45 €	1,50 €	1,70 €	1,70 €	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €
Restauration Scolaire (repas + garderie midi)	3,00 €	5,70 €	6,00 €	6,20 €	6,20 €	3,50 €	6,65 €	7,00 €	7,20 €	7,20 €
Accueil Périscolaire du Soir (Forfait 2H)	2,40 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	3,80 €	3,80 €	4,00 €	4,20 €	4,20 €
Forfait Etude + Accueil Périscolaire Soir	2,85 €	2,85 €	3,00 €	3,20 €	3,20 €					
Restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2,00 €	2,40 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	2,50 €	4,80 €	5,00 €	5,20 €	5,20 €

\* Non réservé dans les temps

BON À SAVOIR

Notre priorité est d'animer le quotidien des enfants et faire en sorte que l'accueil périscolaire soit un temps utile et agréable. Nous mettons en place des activités cognitives, ludiques ou reposantes. Afin de s'épanouir, l'enfant doit être bien encadré. Nous proposons des études pour l'accompagnement de la scolarité, de l'accueil éducatif hors temps scolaire, une restauration de qualité et dans le calme.

## \*TARIF D'URGENCE UN IMPRÉVU ?

### PAS DE PANIQUE

#### LA RÉSERVATION EST TOUJOURS POSSIBLE

Au plus tard le matin même, avant 9h

C'est le Tarif d'urgence qui s'applique. Un seul numéro à contacter : 06 79 19 44 29

Pour tout renseignement : [periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr](mailto:periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr) ou appeler la Mairie au 03 83 51 81 23

BON À SAVOIR



Plus de 300 repas sont servis chaque jour dans le respect de la réglementation relative à la restauration collective. Dès 2021, un groupe de travail Restauration scolaire a été mis en place avec des parents d'élèves, des élus et du personnel municipal afin d'améliorer les services de restauration scolaire. Un questionnaire de satisfaction auprès des enfants utilisateurs de ce service et de leurs parents fait apparaître que 75 % des enfants et parents sont satisfaits, avec une note moyenne de 6,9/10. En 2022/23, la qualité de service sera suivie de près par vos élus, en collaboration avec les élus des villes du groupement de commande et le prestataire ELIOR.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Pour chaque groupe scolaire, un service de restauration municipale est organisé, encadré et en partie financé par la Commune. La restauration scolaire est assurée par la société ELIOR. Les repas sont livrés en liaison chaude sur chaque site. Les menus sont affichés dans chaque établissement scolaire, dans les salles de restauration et disponibles sur le site de la Ville.

Trois salles de restauration sont à disposition des enfants scolarisés dans nos groupes scolaires :

- La restauration de Montaigu, située entre l'école maternelle et l'école élémentaire.
- La restauration du Centre, située dans une salle contiguë à la M.J.C.
- La restauration des 5 Fontaines, située au sein du groupe scolaire.

### ALLERGIES ET MALADIES CHRONIQUES

Les allergies et les régimes particuliers doivent être signalés par les parents sur la fiche de renseignements transmise en début d'année scolaire. En cas de Projet d'Accueil Individualisé, le traitement devra être fourni au responsable des affaires scolaires afin que les soins soient effectués rapidement en cas de manifestation des symptômes liés à l'allergie ou à la maladie chronique.



A Laneuveville, des actions significatives et marquées d'effets, ont été mises en place dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la Métropole :

- Une commission d'élèves consommateurs,
- Une étude du gaspillage alimentaire aux 5 Fontaines
- Un ajustement des commandes,
- Un plan d'action de distribution du pain,
- Une formation des agents et une sensibilisation des convives,
- Le Don à la Banque alimentaire,
- La mise en place du tri des déchets.

Ces actions vont se poursuivre et s'étendre à tous les restaurants scolaires de Laneuveville. A savoir : depuis 2022, ce sont les boulangeries laneuvevilloises qui fournissent le pain.

## LA MJC DE LANEUVEVILLE (MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE)

La MJC est une association d'éducation populaire dont la finalité est la création de lien social en proposant des activités en dehors du travail, de la famille et de l'école. Son public est composé pour moitié de jeunes mais son action traverse toutes les générations. La mission de la MJC est aussi de faciliter l'expression de tous au sein de groupes, de permettre à chacun de donner du sens à ce qu'il entreprend (activités manuelles, sports, culture, loisirs et organisation d'événements) et de donner envie à tous de participer à la vie associative et culturelle de la Ville. Pour y parvenir, la MJC s'appuie sur le travail de bénévoles et de professionnels.

La MJC de Laneuville propose un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 17 ans :

- Le Mercredi, qui peut être combiné avec l'accueil de Loisirs proposé par la commune le mercredi matin.
- Pendant les vacances scolaires.
- Pour les jeunes de 11 à 15 ans, elle propose également pendant les vacances d'été et d'hiver des chantiers loisirs jeunes.

La MJC propose près de 50 activités sportives, culturelles, musicales, danses, bien être...

Elle offre la possibilité de participer à des événements : pièces de théâtre, concerts, brocante, festival Cart'son, etc...

On y trouve une **bibliothèque associative** qui propose, outre le prêt de livres, un atelier « BB Lecteurs » un vendredi par mois de 9h30 à 10h30 pour les enfants non scolarisés (lecture d'albums, de comptines, jeux de doigts...) ainsi qu'un atelier « Lis-moi une histoire », un mercredi par mois de 15h15 à 15h45, pour les petites oreilles accompagnées d'un adulte.

Le projet de création d'une **Médiathèque est en cours**, en partenariat entre la MJC et la Municipalité. Celle-ci offrira de nombreux services à la population.

La MJC de Laneuville-devant-Nancy est située impasse Noiroit. Pour plus de renseignements : [contact@mjclaneuville.fr](mailto:contact@mjclaneuville.fr) / [mjclaneuville.fr](http://mjclaneuville.fr)  
Tel : 03 83 51 12 87

Les Portes ouvertes de la MJC ont lieu le samedi 03 septembre 2022, avec une reprise des activités à partir du 5 septembre 2022 (calendrier de reprise à consulter sur le site de la MJC)

### BON À SAVOIR

*Les associations sont une source de vitalité pour la commune. La ville leur apporte un soutien logistique et financier, elle accompagne activement leurs projets et encourage les jeunes à développer leur fibre associative. Le budget municipal dédié aux associations s'élève à 456 749€.*

*La Municipalité travaille à la création d'une MÉDIATHEQUE accolée à la MJC afin de contribuer encore plus activement aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, au lien social et à l'activité culturelle de tous, petits et grands.*

### ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Les inscriptions se font avant le 10 Septembre et la participation annuelle est de 180€ (168€ pour les familles dont le QF est inférieur à 800€) payable en 1, 2 ou 3 fois.

Attention, quel que soit votre choix de règlement, l'inscription à l'accueil de loisirs se fait pour toute l'année scolaire engagée et implique le versement de la participation dans son intégralité !

Afin d'offrir une solution complète, un lien est assuré avec la MJC pour prendre en charge vos enfants le mercredi après-midi, ainsi que les enfants de moins de 6 ans toute la journée.

En contrepartie une subvention supplémentaire de la commune est accordée à la MJC.

Renseignements tarifs et inscriptions aux activités de l'après-midi auprès de la MJC. L'accueil de loisirs de la MJC est ouvert de 7h30 à 18h30, pour les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 11 ans.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE		ACCUEIL DE LOISIRS				ACCUEIL PÉRISCOLAIRE		MJC
7h30 - 8h30		8h30-10h00		10h00-11h30		11h30-12h30		JUSQU'À 18H30
6 à 11 ans	Accueil des enfants	6 à 8 ans	Activités artistiques	6 à 8 ans	Activités sportives	6 à 11 ans	Retour au calme	Activités : Accueil de loisirs MJC*
		9 à 11 ans	Activités sportives	9 à 11 ans	Activités artistiques			

### BON À SAVOIR

Afin de proposer des formules adaptées à vos besoins, la ville organise, encadre et finance en partie un accueil de loisirs le mercredi matin pour tous les élèves scolarisés dans l'un de nos trois groupes scolaires. Une équipe d'animation diplômée propose des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant, déclinées en cycles pédagogiques.

### ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LOISIRS ET CULTURELLES

A Laneuville-devant-Nancy, vous pouvez rejoindre :

- 14 associations sportives
- 20 associations de culture et de loisirs

Retrouvez la liste complète des associations sur le site de la ville : [www.ville-laneuville-devant-nancy.fr](http://www.ville-laneuville-devant-nancy.fr)  
Un **FORUM DES ASSOCIATIONS** est organisé le **SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2022** à la MJC de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H

## LE COLLÈGE

### VOTRE ENFANT EST ADMIS EN SIXIÈME ? FÉLICITATIONS !

Les deux établissements d'enseignements publics, collèges de secteur pour les Laneuvevillois, sont :



### COLLÈGE ALBERT CAMUS

situé 3 rue de la République  
à Jarville-la-Malgrange



### COLLÈGE MONTAIGU

situé au 1 rue du collège  
à Heillecourt

Il est nécessaire de prendre contact avec le Conseil Départemental (standard : 03 83 94 54 54) pour connaître votre collège de secteur. Vous devez inscrire votre enfant en retirant un dossier d'inscription auprès du secrétariat du collège, le compléter et le remettre au secrétariat du collège.

- Pour connaître votre collège de secteur : [www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr) cliquer sur « les actions » puis « Collèges »
- Les démarches d'inscription pourront avoir lieu via [educonnect.education.gouv.fr](http://educonnect.education.gouv.fr) ou auprès du secrétariat du collège
- Des réunions d'informations pour les parents d'élèves de CM2 auront lieu dans chaque groupe scolaire

**Si vous souhaitez que votre enfant soit admis dans un collège public différent de celui de votre secteur, vous devez faire une demande de dérogation au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale), via le « formulaire d'assouplissement de la carte scolaire ».**

Renseignements à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), située 4 rue d'Auxonne à Nancy - 03 83 93 56 01 - <http://dsden54.ac-nancy-metz.fr>  
La demande devra être remise, selon les cas, auprès l'établissement scolaire de votre enfant ou de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de votre lieu de résidence.

### BON À SAVOIR

*Les collèges sont des EPLE (Établissements Publics Locaux d'Enseignement) gérés par le Conseil Départemental. L'entrée en 6ème est une nouvelle étape importante dans la vie scolaire d'un jeune et la municipalité récompense chaque élève en fin d'année pour marquer cet évènement.*

# LANEUVEVILLE



et ses

# JEUNES

## DISPOSITIF BOUGE TES VACANCES



Auparavant appelé « Ticket sports », ce nouveau dispositif baptisé « Bouge tes vacances » s'étend sur des journées complètes et offre aux jeunes de notre ville la possibilité de pratiquer encore plus d'activités encadrées et de mieux renforcer la socialisation.

Pendant les périodes de vacances scolaires, le Pôle Enfance, Jeunesse, Education et Sports de la Ville propose un ensemble d'activités sportives pour les jeunes Laneuvevillois et Phlinois de 9-17 ans.

L'opération « Bouge tes vacances » repose sur un projet pédagogique élaboré par les éducateurs sportifs municipaux diplômés et a des objectifs multiples tels que :

- Valoriser l'épanouissement de l'enfant/adolescent à travers des activités sportives diversifiées
- Favoriser l'autonomie et le vivre-ensemble
- Développer des valeurs fortes telle que l'entraide et la solidarité

Ces activités se déroulent sur une semaine complète et comprennent le repas du midi pris en commun. Chaque journée de la semaine est composée comme suit :

- 8h30 à 9h00 : Accueil des enfants
- 9h à 12h00 : Activités sportives
- 12h00 à 14h00 : Pause méridienne avec repas, temps calme, animation
- 14h00 à 17h00 : Activités sportives
- 17h00 à 17h30 : Départ des enfants/Adolescents



### COMMENT S'INSCRIRE

Un dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet de la commune. Il convient de le remplir et de fournir les pièces administratives demandées :

- 1 fiche de renseignements avec autorisation parentale
- 1 justificatif de domicile récent
- 1 photocopie du carnet de santé [vaccinations à jour]
- 1 certificat médical d'aptitude aux sports et un brevet de natation (savoir nager) pour certaines activités
- 1 photographie d'identité

Tarifs :

- Laneuvevillois : 50 €
- Extérieurs : 100 €

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en Mairie aux heures ouvrables ou par téléphone : 03 83 51 21 46



## ÊTRE JEUNES À LANEUEVILLE

### BON À SAVOIR

*Nos jeunes doivent devenir des « acteurs à part entière » de la ville. Ils ont des projets et se mettent volontiers au service des autres, nous l'avons constaté durant cette pandémie. À travers les conseils d'ados, les nouveaux élus souhaitent leur donner des responsabilités et une voix dans leur ville. Si vous êtes un ado de Laneuveville, n'hésitez pas à rejoindre vos camarades !*

De nombreuses activités sportives et culturelles sont proposées par les différentes associations et la MJC à nos jeunes laneuvevillois. La Municipalité finance et maintient des installations sportives de qualité : **stades de football, terrains de tennis, dojos, salle des sports, salle d'haltérophilie...**

Nos jeunes ont également accès à la piscine communautaire située au cœur de la ville et bénéficient d'équipements en accès libre : un **terrain de handball** et **deux terrains de basket ball** à proximité de la MJC, **des buts dans le secteur du Nid**, ainsi qu'un **city stade dans le quartier des 5 fontaines**. La Création d'UN **SKATE PARK ouvert à tous**, est en cours.

LE CITY STADE PRÈS DE LA MJC



LA PISCINE DE LANEUEVILLE



LE CITY STADE DES 5 FONTAINES



Le Conseil Municipal des Enfants (CME), et le Conseil Municipal des Ados (CMA) prônent la reconnaissance de l'enfant et du jeune comme partenaires à part entière dans la vie de la commune. Les CME et CMA sont des lieux de proposition et de dialogue. Il permet aux enfants et aux jeunes de vivre la démocratie à leur niveau et de manière très concrète. Ce sont des assemblées dont le rôle est avant tout pédagogique : former les citoyens de demain en développant chez les jeunes élus le sens de la responsabilité, l'autonomie et la solidarité.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le CME est composé de 24 élèves issus des classes de CM1 et CM2 de chaque groupe scolaire. Ils sont élus par leur camarade pour un mandat de 2 ans.

### ACTIONS RÉALISÉES SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022 (actions limitées en raison de la crise sanitaire) :

- Remise de stylos à recycler en partenariat avec l'association Fleur.
- Nettoyons la nature
- Fabrication de cartes de vœux pour les résidents de la Marraïne
- Affiches pour encourager au développement durable
- Réalisation de poèmes et de dessins offerts à

l'occasion de la fête des grand-mères lors du marché de notre commune.

- Débats sur les envies et besoins des jeunes.

### ACTIONS À VENIR

- Réalisation d'une boîte à lire
- Participation à la commission restauration scolaire
- Animation de Jeux de société intergénérationnels
- Rencontre et avec des enfants hospitalisés.
- Collecte de jouets
- Activités créatives avec les personnes âgées.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ADOS

Le CMA est mis en place depuis le 02 avril 2021. Il est composé de 14 ados issus de différents collèges, en classe de niveau 6ème, 5ème, 4ème et 3ème.

C'est une instance ouverte à tous les ados âgés de 11 à 17 ans. N'hésitez pas à la rejoindre !

**OBJECTIF :** prendre en compte les idées et les besoins des jeunes pour améliorer leur quotidien dans la Commune. Leur permettre de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes.

### ACTIONS RÉALISÉES :

- Nettoyons la nature.
- Rédaction d'articles pour le Journal de la commune.
- Mise en valeur des associations de la commune.
- Réflexion sur le projet de skate park.

### ACTIONS À VENIR :

- Visite de terrain au skate parc.
- Participation à un match de basket handisport.
- Mise en place des 3 heures de natation étendues au collégien
- Élaboration d'une gazette
- Organisation d'un projet sportif intergénérationnel.
- Montage d'un Projet en lien avec l'hôpital d'enfants.



*et pour nos*

**TOUT PETITS**



## HALTE-GARDERIE

### LA HALTE-GARDERIE « LES PIT'CHOUS »

accueille les enfants âgés de 3 mois à 6 ans au 5ter rue Robert Damery. Pour toute inscription, prendre rendez-vous avec la Directrice au 03 83 53 29 02



D'une capacité maximum de 16 enfants par tranche horaire, elle permet aux parents une fréquentation limitée à 5 demi-journées par semaine. Du lundi au vendredi, les horaires d'accueil sont : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00. Elle est fermée une semaine durant les vacances de Noël, d'Hiver et de Printemps, ainsi que 5 semaines pendant les vacances d'été. Le tarif est calculé en fonction des revenus de chaque famille et du nombre d'enfants à charge.

**LA HALTE GARDERIE est en pleine évolution.** Les élus ont pour objectif d'ouvrir des plages en journées complètes ce qui aurait pour effet mécanique l'accueil instantané d'enfants sur la pause méridienne. Pour y parvenir, les élus mènent actuellement une concertation avec les salariés de la Halte-garderie, ainsi que la PMI et la CAF. Des avancées sont attendues pour début 2023.



## CRÈCHE

### LE MULTI-ACCUEIL LES LUCIOLES

Géré par l'association Léo Lagrange, il accueille vos enfants de 2 mois et demi à 4 ans au 2 rue des Ardennes (Quartier des 5 fontaines)

Les élus ont obtenu l'augmentation de la capacité d'accueil à la crèche. Elle passe de 30 à 33 places en janvier 2023 et offre un espace chaleureux entre 7h00 et 19h00 à tous les petits. Elle est fermée 4 semaines en Août ainsi qu'une semaine entre Noël et Nouvel-an. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus et de la composition familiale.

**Pour toute inscription, prendre rendez-vous avec la Directrice au 03 83 54 73 48 afin de remplir un dossier de préinscription et attendre la réponse de la commission pour prendre un rendez-vous d'inscription.**



## ASSISTANTES MATERNELLES

### BON À SAVOIR

**Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'échanges, d'informations, d'écoute où les assistant(e)s maternel(le)s et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils.**

Animé par un éducateur de jeunes enfants, une assistante sociale ou parfois une puéricultrice, le Relais Petite Enfance sert de structure de proximité pour soutenir l'assistante maternelle et les parents-employeurs dans leur rôles respectifs. Le REP de Laneuveville-devant-Nancy proposera des permanences téléphoniques, des réunions d'information et des rendez-vous individuels.

*Votre ville compte plus de 35 Assistantes Maternelles agréées. Un Relais Petite Enfance (RPE) sera mis en place en partenariat avec la Ville de Jarville-la-Malgrange et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe- et-Moselle. Ouverture prévisionnelle de ce RPE au 1ER trimestre 2023.*

### CÔTÉ PARENTS

Le Relais Petite Enfance informe et conseille sur l'emploi d'une assistante maternelle. Il peut aussi proposer des temps de réflexion sur des thématiques liées à l'enfance.

### CÔTÉ ASSISTANTES MATERNELLES

Le RPE a un double rôle : Informer les professionnel(le)s de la Petite Enfance sur leurs droits et leurs devoirs et les aider à sortir de leur isolement.

# CONTACTS

## UtILES

**MAIRIE DE LANEUVEVILLE** 03 83 51 21 46

accueil@ville-laneuveville-devant-nancy.fr

www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr

### **PÔLE ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION, SPORT**

Mickaël RIGOLOT, Directeur – 03 83 51 81 26 / 06 18 97 43 47

Caroline BECK, Secrétariat – c.beck@ville-laneuveville-devant-nancy.fr

### **SERVICE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**

Jessy ROVARIS, 03 83 51 81 24

periscolaire@ville-laneuveville-devant-nancy.fr

### **ELUS**

Sylvie COLIN, Adjointe au Maire

s.colin@ville-laneuveville-devant-nancy.fr

Dimitri MARCHAL, Conseiller Municipal

dimitri.marchal@free.fr

### **HALTE-GARDERIE « LES PIT'CHOUNS »**

Marie-Odile MAHE, Responsable – 03 83 53 29 02

### **CRÈCHE « LES LUCIOLES »** 03 83 54 73 48

### **ÉCOLE DES 5 FONTAINES**

Véronique CHRETIEN, Directrice – 03 83 54 12 92

### **ÉCOLE MONTAIGU ÉLÉMENTAIRE**

Marie-Astrid DARMOIS, Directrice – 03 83 56 39 67

### **ÉCOLE MONTAIGU MATERNELLE**

Dominique ROTONDARO, Directeur – 03 83 56 39 70

### **ÉCOLE DU CENTRE ÉLÉMENTAIRE**

Virginie MASSEL, Directrice – 03 83 56 39 62

### **ÉCOLE DU CENTRE MATERNELLE**

Christelle OSSWALD, Directrice – 03 83 51 51 52

### **URGENCES PERISCOLAIRES** 06 79 19 44 29

### **MJC DE LANEUVEVILLE** 03 83 51 12 87

Nicolas THIEMONGE, Directeur – 03 83 51 12 87